

## MAIRIE DE PLUMELIN

### PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2016

L'an deux mil seize, le trois mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de PLUMELIN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de PLUMELIN sous la présidence de Monsieur GUEGAN Pierre, Maire.

Etaient présents : Monsieur GUEGAN Pierre, Monsieur ADRIAN Daniel, Madame CONAN Patricia , Monsieur LE NET Serge, Monsieur BOURGES André, Monsieur LORIC Roland, Monsieur BERNARD Didier, Monsieur LORGEUX Éric, Madame LIDURIN Christelle, Monsieur BERNARD Anthony , Madame BERTHELOT Céline, Monsieur LE BOULAIRE Nicolas, Madame LE PALLEC Noëllie (arrivée à 19h49), Monsieur ROSELIER Frédéric.

Absents excusés : Madame LE GAL Martine, Madame MARECHAL Corinne, Madame LE BOULER Isabelle, Monsieur LE SOLLIEC Patrick, Madame LE BOULER Sabrina

Absent : Madame LE RAY Béatrice, Monsieur LECLERC Arnaud, Madame LE GALLIARD Marie.

Secrétaire : Monsieur LE BOULAIRE Nicolas

\*\*\*\*\*

#### **APPROBATION DU PRECEDENT PROCES VERBAL**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les procès-verbaux des séances du 23 mars 2015 et 5 avril 2015

#### **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne Monsieur LE BOULAIRE Nicolas en qualité de secrétaire de séance.

#### **Demande de rajout d'un point à l'ordre du jour**

Monsieur Le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour concernant le lancement du marché de travaux pour la maison de santé. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le rajout de ce point à l'ordre du jour.

#### **Enquête publique**

Au titre de la législation sur les installations classées, un dossier d'enregistrement est présenté par la préfecture. Ce dossier concerne le GAEC TUMELIN dont le siège social est situé « Le Faouët » en PLUMELIN, en vue d'exploiter un atelier bovin devant comporter, après augmentation de l'effectif : 180 vaches laitières et 154 génisses à l'adresse « Le Faouët ».

Le conseil municipal, après avoir délibéré par 12 voix pour et une abstention, donne un avis favorable à ce projet.

#### **Avis sur schéma départemental de coopération intercommunale**

Par arrêté préfectoral du 30 mars 2016, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI) a été approuvé. L'arrêté de projet de périmètre a été notifié aux maires de chaque commune incluse dans le périmètre afin de recueillir l'accord de chaque conseil municipal.

L'arrêté propose la fusion de Baud Communauté, Saint-Jean Communauté et Locminé Communauté à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2017

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, donne un avis favorable à ce projet.

Monsieur le Maire précise qu'un conseil communautaire avec les 3 intercommunalités aura lieu le 4 mai. Un organigramme a été validé par le conseil des maires. Les réunions des différentes commissions se poursuivent.

Arrivée de Noëllie LE PALLEC à 19h49

### **Extension du périmètre du SIVU du centre de secours de Locminé**

Le Préfet a proposé le rattachement de la commune d'Evellys au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du centre de secours de Locminé afin d'éviter les difficultés de gestion de la compétence incendie et secours sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle d'Evellys. Auparavant seule la commune de Remungol adhéraient au SIVU Centre de Secours de Locminé.

Par délibération du 24 mars dernier, le SIVU centre de secours a voté l'extension du périmètre au syndicat pour l'ensemble de la commune d'Evellys. Le cout de participation aux frais de fonctionnement du casernement s'élève à 18.20€ par habitant (cout identique au coût 2015).

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité approuve l'extension du périmètre du SIVU centre de secours de Locminé et la participation financière s'élevant à 18,20€ par habitant pour l'année 2016.

### **Subventions aux associations**

Deux associations ont transmis une demande tardive de subventions. Il est proposé de leur accorder une subvention dans les mêmes conditions : soit 5€/enfant jusqu'à 18 ans inclus.

- TENNIS LOCMINE : 17 jeunes soit 85€
- AQUA CLUB BALDIVIEN : 1 jeune soit 5€

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité approuve le versement de subventions pour les deux associations précitées et pour les montants indiqués.

### **Lancement du marché de travaux pour agrandissement maison de santé**

Monsieur Le Maire rappelle que le projet d'agrandissement de la maison de santé est en cours et prévoit la construction de 3 bureaux, une salle d'attente et une entrée. Le permis de construire a été déposé. Le projet élaboré se situe dans la continuité du bâti existant avec des caractéristiques techniques et architecturales proches de celles du bâtiment actuel.

L'architecte en charge du projet est désormais Monsieur Yohann LORAND (après la dissolution du cabinet AYA) et il convient maintenant de valider le projet définitif et de lancer la procédure de marché de travaux.

Monsieur le Maire expose ensuite à l'assemblée la procédure adaptée qu'il envisage pour la passation du marché de travaux.

Les offres, sont appréciées en fonction des critères de valeur technique et du prix .

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- Autorise Monsieur Le Maire à lancer une procédure adaptée avec négociation pour une prestation de travaux sur la construction d'un agrandissement de la maison de santé, conformément aux dispositions du code des marchés publics
- Autorise Monsieur Le Maire à diffuser un avis d'appel public à concurrence
- Valide les critères de jugement des offres suivants la pondération déterminée entre la valeur technique et le prix :
- Autorise Monsieur le Maire à préparer, lancer cette procédure de mise en concurrence, à retenir l'offre économiquement la plus avantageuse et à signer l'acte d'engagement du marché avec le titulaire et toutes les pièces du marché.

Monsieur Le Maire précise les différentes dates du planning prévisionnel et indique que le chantier devrait commencer en septembre pour une livraison fin mars 2017.

## **Comptes rendus**

- point sur la réunion avec BSH sur le terrain de la scierie  
BSH a déjà proposé plusieurs propositions : logement semi-collectifs, espace pour des prestataires de services, logements pour seniors, salle intergénérationnelle ....  
BSH devrait transmettre prochainement un pré-projet qui sera présenté au conseil municipal. Les conseillers qui le souhaitent pourront ensuite travailler sur le dossier.
- RDV chez le sous-préfet pour divers dossier  
Monsieur Le Maire a RDV avec le sous-préfet lundi 9 mai pour évoquer un certain nombre de points et dossiers concernant la commune de PLUMELIN.
- ✓ City Stade – le marché est en cours
  - Mise en ligne des documents : mercredi 27/04
  - Réponse des entreprises : 18 mai
  - Ouverture des plis : CAO le 21 mai à 10h00
  - négociation – vendredi 17/06 à 14h
- ✓ Travaux de la salle polyvalente – réception de chantier lundi 9 mai à 19h
- ✓ Travaux espace de Loisirs du Tarun -2<sup>ème</sup> tranche  
Les entreprises ont terminées leurs interventions. Une zone qui peut être dangereuse sera examinée lors de la prochaine réunion de la commission travaux.  
Le parcours a été rallongé et rejoint l'ancienne ligne.
- ✓ Aménagement abords de la maison des Jonquilles : l'entreprise PICAUT commence les travaux le 9 mai.
- ✓ Forage : le débit est limité. Des études sont encore en cours
- ✓ Terrain de football : terrain synthétique un devis estimatif à 638000€ HT a été transmis. La commission va à nouveau rencontrer les dirigeants de Plumelin Sports.
- ✓ Conseil municipal des jeunes  
Elections samedi 30/04 – 14 candidats se sont présentés – 23% de participation
- ✓ Pique-nique géant – dimanche 19 juin
- ✓ Commission sports et associations : mardi 10 mai – réunion en vue de la préparation du forum des associations
- ✓ Maisons fleuries : relancer et inciter les habitants pour les inscriptions. Le jury passera le 18 juin.  
Pas de concours départemental cette année pour les jardins fleuris (nouvelle version en 2017)
- ✓ Salle Jean Corlay : nettoyage et traçage à prévoir pour cet été

## **Questions et informations diverses**

- Enquête publique en cours sur le SCOT – du 29 avril au 31 mai

Monsieur le Maire précise à l'assemblée les lieux et dates où sont consultables les documents.

- Réunion publique : mise en place de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Jusqu'au 31 décembre 2015, les habitants de Locminé Communauté s'acquittaient de la gestion de leurs déchets via la taxe d'habitation et la taxe foncière. Baud Communauté et Saint-Jean Communauté, quant à elles, avaient mis en place, depuis plusieurs années, une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Locminé Communauté a donc décidé de mettre en place cette même redevance à compter du 1er janvier 2016. Celle-ci, différente d'une taxe, est liée au service rendu et sera recouvrée directement par Locminé Communauté.

Les communes, quant à elles, ont ajusté les taxes d'habitation et les taxes foncières en conséquence. Afin de présenter les modalités de ce projet, Locminé Communauté et la Mairie de PLUMELIN convient les habitants à une réunion publique qui aura lieu :

**Le jeudi 16 Juin à la salle des fêtes de PLUMELIN à 19h**

Monsieur Le Maire invite l'ensemble des conseillers à prendre date et à être présent. Les administrés sont susceptibles de les interroger sur la mise en place de cette redevance et les impacts fiscaux.

- cérémonies 8 mai :

- Rdv à 9h45 à la stèle Jean Raby – 10h15 rdv mairie

Les conseillers municipaux sont invités à être présents pour cette cérémonie.

- Samedi 28 mai –10h30- réception des nouveaux résidents et « un arbre, un enfant »

- Agent d'accueil

- Départ Justine LE ROHO : 29/06/2016
- en congés à compter du 11 juin 2016
- pot de départ le vendredi 10 juin à 18h salle au dessus de la mairie
- recrutement en cours pour sa remplaçante

- prochain conseil municipal : le vendredi 3 juin à 18h30. Un repas sera organisé après le conseil municipal : des conseillers sont désignés pour s'en charger.

- Jumelage : pas de retour direct suite à l'article diffusé. Une personne est venue renforcer le groupe de travail. La commission continue son travail pour essayer de nouer des contacts avec d'autres communes.

- Commune nouvelle

Monsieur le Maire fait un point suite à une rencontre et des discussions avec Madame SOREL, maire de La Chapelle-Neuve. Il est prévu que le Maire de Plumelin rencontre le conseil municipal de la Chapelle-Neuve ce vendredi 6 mai, comme convenu entre les deux maires. Monsieur le Maire de Moustoir-Ac est déjà intervenu à ce sujet pour expliquer au conseil municipal de La Chapelle Neuve qu'il ne souhaitait pas, à ce jour, participer à la création d'une commune nouvelle.

Il semblerait que les élus du conseil municipal de La Chapelle Neuve souhaitent rencontrer l'ensemble du conseil municipal de Plumelin plutôt que le maire seul.

Certains membres de l'assemblée ne souhaitent pas cette rencontre dans la mesure où la discussion et les décisions ne semblent pas suffisamment aboutis.

Certains autres élus font aussi remarquer qu'ils n'ont pas manifesté leur accord pour un projet de création de commune nouvelle avec la Chapelle Neuve. Monsieur Le Maire rappelle que le conseil municipal l'a autorisé à poursuivre les discussions avec les communes alentours susceptibles d'être intéressées par le projet. La ville de Locminé n'y est pas favorable pour le moment, tout comme la commune de Moustoir-Ac. La commune de Remungol fait déjà partie de la commune nouvelle d'Evellys et les autres communes voisines ne font, pour l'instant, pas partie de Locminé Communauté et du schéma de mutualisation, reconnu comme facilitateur dans ce type de projet.

La Chapelle Neuve semble être, pour l'instant, la commune la plus intéressée par le projet de création de commune nouvelle.

Monsieur le Maire explique qu'il faudra un accord de principe des deux conseils municipaux pour avancer sur le projet, et dans un premier temps, décider d'entamer des études, qui ne seront pas engagement ferme pour le projet. La rencontre entre les conseillers municipaux sera nécessaire, à ce moment d'avancement afin d'échanger sur le projet, les souhaits de chaque commune et la faisabilité du projet.

Monsieur ADRIAN précise que les maires et adjoints se sont déjà rencontrés pour des discussions. Monsieur le Maire informera le conseil municipal de PLUMELIN, après sa rencontre avec le conseil municipal de La Chapelle Neuve ce vendredi 6 mai.

- Nouveau plan de la commune : Les maquettes des futures cartes sont présentées à l'Assemblée.

La séance est levée à 21h37.